



GOVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

pass COVID-19 sanitaire

Quand faire mon rappel pour avoir un certificat de vaccination valide ?



J'ai reçu
2 doses de vaccin.

→ Je dois faire mon rappel au plus tard
7 mois après la deuxième injection.



J'ai eu le Covid-19
et j'ai reçu une
dose de vaccin.
(AstraZeneca, Pfizer, Moderna),

→ Je dois faire mon rappel au plus tard
7 mois après mon injection.



J'ai reçu une
dose de vaccin.
Puis j'ai eu le Covid-19
plus de 15 jours après
l'injection.

→ Je dois faire mon rappel au plus tard
6 mois après mon infection,
soit la durée du certificat de rétablissement.



J'ai reçu 2 doses
de vaccin.
Puis j'ai eu le Covid-19.

→ Je peux utiliser mon certificat de rétablissement
jusqu'à 6 mois après mon infection.
Je peux faire mon rappel à partir de
3 mois après mon infection.



J'ai eu le Covid-19.
J'ai reçu une dose de
Janssen après mon
infection.

→ Je dois faire mon rappel au plus tard
2 mois après mon injection.



[GOUVERNEMENT.FR/PASS-SANITAIRE](https://www.gouvernement.fr/pass-sanitaire)



0 800 130 000
(appel gratuit)